

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood, tenues le **4 avril 2016**, 10 Jondee Road, Danford Lake, Québec.

PRÉSENTS: Maire            Carl Mayer  
                  Conseillers    Susan Tanner            Ricky Lafleur  
                                  Sidney Squitti         Ronnie Lafleur  
                                  Christopher Salt        Karen Montague

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Cardinal, et huit (8) invités étaient également présents.

### **1. Ouverture de la réunion**

Le maire Mayer reconnaît quorum et déclare la réunion est officiellement ouverte à 19h30

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

66-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Montague**

Et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit approuvé.

Adopté

### **3. Adoption du procès-verbal**

**Réunion ordinaire tenue le 1 février, 2016**

67-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Ronnie Lafleur**

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 1 février 2016 soit approuvé avec modifications.

Adopté

**Réunion ordinaire tenue le 11 mars 2016**

68-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 11 mars 2016 soit approuvé avec modifications.

Adopté

**Réunion extraordinaire tenue le 11 mars 2016**

69-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 11 mars 2016 soit approuvé avec modifications.

Adopté

### **4. Point soulevés du procès-verbal**

La conseillère Montague demande à la directrice générale pour une clarification concernant le processus et ligne directrice pour la Subvention de la Taxe sur l'essence.

### **5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **6. ADMINISTRATION**

**Rapport de la MRC par le Maire**

Il n'y a pas eu de rencontre ce mois-ci.

## **Contrat de déneigement**

70-04-16

PROPOSÉ PAR: Conseiller Ricky Lafleur

Et résolu à l'unanimité que le contrat de déneigement pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 soit attribué à 9078-0172 Québec Inc, Garage Roger Johnson pour un montant de 2 330 \$ par kilomètre pour 2016-2017; 2 330 \$ par kilomètre pour 2017-2018 et 2 330,00 \$ par kilomètre pour 2018-2019 avant taxes.

Résultats: Roger Johnson était le seul soumissionnaire.

Adopté

## **Règlement d'emprunt**

Municipalité d'Alley et Cawood

Règlement 002-2016

Règlement numéro 002-2016 décrétant une dépense de 432 471.88\$ et un emprunt de 432 471.88\$ pour faire les travaux de traitement de surface sur le chemin Harrison.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 11 mars 2016;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à effectuer des travaux de traitement de surfaces sur le chemin Harrison et une estimation a été préparé par le service de Génie de la MRC de la Vallée-De-La-Gatineau portant le numéro de projet ALCA-1601, en date du 23 mars 2016, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus et fait partie intégrante du présent règlement comme annexes « A ».

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 432 471.88\$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 432 471.88 \$.

ARTICLE 4. Les travaux qui vont être réalisés ont été approuvés par le Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 et vont être en partie remboursée par celle-ci. La municipalité doit d'abord effectuer les travaux avant d'être remboursé.

ARTICLE 5. La municipalité est autorisée de faire un prêt temporaire avec la Caisse Populaire Desjardins pour le plein montant à un intérêt du taux préférentiel plus 1%. Les intérêts doivent être payés à tous les mois et le capital sera payé lorsque la municipalité va recevoir les versements provenant de la subvention TEC 2014-2018.

ARTICLE 6. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 7. Le conseil affecte au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

51-04-2016

**Il est proposé par** la conseillère Montague et résolu unanimement que le présent règlement est approuvé.

Adopté

**Rapport annuel de la MRC - Plan de couverture de feu**

72-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que le plan de couverture incendie est approuvé tel que présenté.

Adopté

**Délégation de pompiers - Service de sauvetage**

Considérant que, au cours du mois de mars 2013, le Médiateur a rendu public son rapport sur l'organisation des interventions d'urgence hors route; Attendu que la MRC de Pontiac ne dispose d'aucune structure d'intervention d'urgence hors route; Attendu qu'un comité provincial a été créé pour étudier le rapport et faire des recommandations; Attendu que le comité provincial a préparé un cadre pour les interventions d'urgence hors route; Attendu qu'un comité régional a été créé pour étudier le document cadre; Attendu que le coordonnateur de la sécurité publique de la MRC de Pontiac a fait une présentation au Conseil des maires; Attendu qu'il est recommandé de travailler avec Sauvetage Bénévole Outaouais-Ottawa Volunteer Search and Rescue afin de mettre en place une structure pour les interventions d'urgence hors route et que l'organisation soit prête à signer une entente avec la MRC; Attendu que les membres du Conseil des maires ont adopté une résolution demandant aux municipalités de déléguer à la MRC de Pontiac le pouvoir de signer une entente avec Sauvetage Bénévole Outaouais-Ottawa Volunteer Search and Rescue.

73-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Montague**

Et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le préfet et le directeur général de la MRC de Pontiac à signer une entente avec Sauvetage Bénévole Outaouais-Ottawa Volunteer Search and Rescue.

Adopté

**FQM**

La directrice générale demande au Conseil qui est intéressé de participer au Congrès annuel de la FQM. Le maire et les conseillers: Tanner, Ricky Lafleur, Squitti, Ronnie Lafleur et Montague sont intéressés. Tout sera confirmé lors de la réunion du Conseil ordinaire en juillet.

**Coût de permis**

74-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Salt**

Et résolu à l'unanimité que la liste des coûts des permis soit approuvé comme présenté.

**Municipalité d'Alleyn & Cawood**

<b>CODES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>FEES</b>
<b>1</b>	General taxes	FON
<b>2</b>	Facturation Divers	DIV
<b>3</b>	Taxes confirmation	\$5.00
<b>4</b>	Civic number	\$30.00
<b>5</b>	Civic number sign	\$30.00
<b>6</b>	Photocopies	\$0.35
<b>7</b>	Faxes	\$0.35
<b>8</b>	NSF charges	\$30.00
<b>9</b>	Redevance municipale - Règlement 09-042	\$0.50
<b>PERMITS</b>	<b>1 year</b>	
<b>10</b>	Primary Bulding permit	\$100.00
<b>11</b>	Secondary building permit	\$50.00
<b>12</b>	Storage building permit	\$25.00
<b>13</b>	Renovation permit	\$25.00
<b>14</b>	Moving a building permit	\$10.00
<b>15</b>	Addition permit	\$50.00
<b>16</b>	Démolition permit	\$10.00
<b>17</b>	Use change / Transformation	\$10.00
<b>18</b>	Well	\$15.00
<b>19</b>	Renewal permit / Deck permit	\$15.00
<b>20</b>	Septic permit (existant)	\$50.00
<b>21</b>	Septic permit (new)	\$100.00
<b>22</b>	Trailer	\$120.00
<b>23</b>	Sub-division (cadastre)	\$50.00
	5\$ extra /per lots (residential)	
	20\$ extra / per lots (commercial)	
	Parc & playground fee (#07-038 Art.4.1.1)	0.5%/eval
<b>CERTIFICATE S</b>	<b>3 MONTHS</b>	
<b>24</b>	Tree cutting on the shore	\$10.00
<b>25</b>	Work on the shoreline	\$15.00
<b>26</b>	Work on the littoral	\$10.00
<b>27</b>	Sign	\$10.00
<b>28</b>	Occupation	\$10.00
<b>29</b>	Others	\$10.00

Adopté

**7. FINANCE**

**Comptes payés pour le mois de mars 47 322,04 \$**

75-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Ronnie Lafleur**

Et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes payés pour le mois de mars 2016 d'un montant de 47 322,04 \$ soit approuvée telle que présentée..

Adopté

**Comptes à payer pour le mois d'avril 64 663,45 \$**

76-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Squitti**

Et résolu à l'unanimité que la liste des comptes à payer pour le mois d'avril 2016, d'un montant de 64 663,45 \$ soit approuvée telle que présentée.

Adopté

**Petite caisse pour le mois de mars 85,75 \$**

77-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Ronnie Lafleur**

Et résolu à l'unanimité que la liste de la petite caisse pour mars 2016, d'un montant de 85,75 \$ soit approuvée telle que présentée.

Adopté

**8. SÉCURITÉ PUBLIQUE/ FEU / COTTAGE ASSOCIATION**

Conseiller Salt

Le Conseil aimerait voir des soumissions pour une petite pompe.

La conseillère Squitti informe la directrice générale que le lampadaire du 73, route 301, ne fonctionne toujours pas.

**9. LOISIRS**

Conseillère Squitti

La conseillère Tanner demande au conseil s'ils ont des idées pour le BBQ de la fête du Canada.

**10. ROUTES / ENTRETIEN VEHICULE & ÉQUIPMENT  
MUNICIPAUX**

Conseillers Ricky Lafleur et Lafleur Ronnie

**11. AINÉS / BETHANY HALL**

Conseillères Montague et Tanner

**12. MT O'BRIEN ASSOCIATION**

Conseillers Montague et Salt

La conseillère Montague informe le Conseil et le public qu'il y a une réunion du MOB le 10 avril à 14h00.

**13. INFRASTRUCTURE**

**14. BÉNÉVOLES ET COMMUNICATIONS**

Conseiller Salt

**15. ENVIRONNEMENT**

Conseiller Lafleur

## **Formation Q2R22**

78-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Ricky Lafleur**

**Et résolu à l'unanimité que Brigitte Lesage (inspectrice des bâtiments)** participe à la formation sur les règlements Q2R22. Le coût du cours, du voyage et des repas sera payé par la municipalité.

Adopté

## **16. BIBLIOTHÈQUE / JEUNESSE**

Conseillères Squitti et Tanner

La conseillère Squitti pose des questions sur les caméras de la bibliothèque municipale.

## **17. ADMINISTRATION / FINANCE**

Conseillères Montague et Squitti

## **18. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Conseiller Lafleur

## **19. AFFAIRES NOUVELLES**

## **20. CORRESPONDANCE**

PGMR

Elsie Lake Road

Le Lion Club de Low

79-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseillère Tanner**

Et résolu à l'unanimité que 100 \$ soient donnés à Low's Lion Club pour le tirage au sort.

Adopté

## **21. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **22. DIVERS**

La conseillère Montague demande si le bac à compost est toujours à l'installation de tri et la conseillère Squitti aimerait savoir s'il existe des subventions pour l'achat de petits bacs à compost.

## **23. LEVÉE**

80-04-16

**PROPOSÉ PAR: Conseiller Ronnie Lafleur**

Et résolu à l'unanimité que la réunion soit ajournée à 20h50.

Adopté



**Carl Mayer, maire**



**Isabelle Cardinal, directrice générale et secrétaire-trésorière.**